

Conseil Municipal du 13 décembre 2022, 19h15, salle Charles Ruat

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL et ODE.

Excusé(e)s : Mme FAURE et M. CESAR

Il soumet aux conseillers le compte rendu du 15 novembre, les conseillers approuvent à l'unanimité, le maire fait passer la page des signatures.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commission :

Il énumère ses activités depuis le dernier conseil municipal.

II. Point d'information sur :

- Les dossiers ZRR : il résume le but de ce dossier : la mise à jour du schéma directeur de l'assainissement et de l'eau potable.

Il ajoute que ces dossiers sont importants notamment dans la situation de délestage actuel afin de ne pas manquer d'approvisionnement en eau, de sécuriser les réseaux par des systèmes et stabilisateur de pression au réservoir...etc.

Il remercie le secrétariat pour son travail sur ces dossiers de subvention et leur dépôt.

-Les attentes de subventions/panneaux : Le Maire rappelle que dans les arrêtés attributifs de subvention de la Région, le versement du solde est conditionné à l'apposition, sur le lieu des travaux ou à proximité immédiate, d'un panneau de la Région.

-Les entretiens des personnels : Les entretiens se sont bien déroulés, tous les agents percevront leur 13^e mois complet. Le Maire donne quelques indications sur le déroulé des entretiens.

En prévision de la nouvelle année, le Maire invite les conseillers à se positionner sur un recrutement au secrétariat : renouvellement ou nouveau recrutement, à voir.

-Revue de décembre : Mme Pagès indique que la revue est terminée, elle tient à remercier l'équipe de la commission communication et l'infographiste qui ont permis de finir dans les temps.

III. Compte-rendu de la rencontre sur le référentiel comptable M57 et écritures de fin d'année :

Le Maire et le secrétariat ont rencontrés M. Canovas (conseillers aux décideurs locaux de la DGFIP) en Mairie au sujet du passage au référentiel M57.

Ce changement passera obligatoire pour l'ensemble des collectivités au 01/01/2024, nous anticipons ce passage au 01/01/2023 avec l'accord de la Trésorerie de Nyons.

A terme, ce référentiel sera un grand changement irréversible dans la comptabilité publique, il donne quelques exemples antérieurs de changement de comptabilité au fil des années.

IV. Compte-rendu de la visite de Madame la Préfète :

Le Maire donne la parole à M. Chambon et Mme Pagès pour expliquer la visite.

La visite de la Biscuiterie s'est très bien déroulée, Mme Pagès et M. Chambon étaient très satisfaits de découvrir le processus de fabrication.

V. Point sur les travaux en cours :

Le Maire explique qu'avec les dernières intempéries, il y a plusieurs problèmes d'eau dans le village. Il continue en précisant qu'il a reçu des appels à son domicile ainsi que des visites.

Le samedi, il a mandaté l'entreprise de TP Bontoux pour déboucher et évacuer la rue des aires. De plus une autre entreprise (Arnaud assainissement) a été appelé car l'égout était bouché, il reste à voir pour la fontaine.

- Électricité : Les devis sont validés pour les travaux à l'école.
- Fuite d'une toiture à l'école : à voir, il faudra mandater une société pour faire ces travaux.
- Curage à la combe : Il faut mandater une entreprise pour faire un grand travail de curage à la combe.

VI. Point sur les dossiers en cours :

- Déplacement de câble pour les maisons à démolir : ENEDIS en charge du déplacement à transmis des conventions d'autorisations pour s'implanter sur les façades de particuliers.

Le Maire ajoute que le planning des travaux ne sera pas fixé avant janvier ou février 2023 et qu'il y aura un constat d'huissier des maisons riveraines préalable aux démolitions.

- Citerne : L'entreprise TP LOREILLE fera passer un nouveau devis pour une citerne.
- City stade : Le Maire donne la parole à la commission jeunesse pour la présentation du projet « City Stade » sur le tableau numérique.

Le Maire félicite la commission pour son travail et sa présentation du projet, approuvé également par tous les conseillers.

- Cotisation électrique : le maire indique les crédits consommés 2021, le proposé 2022 et le dépassement 2022.
- Courrier sur le délestage électrique (Préfecture) : Le maire invite les conseillers à consulter ECOWATT, le site internet d'information préalable sur les départements concernés par les délestages. Les maires seront informés et devront mettre en place les préconisations de sécurité (voir Plan Communal de Sauvegarde), il énumère les préconisations de ce courrier (et ce, pour des durées très limitées 1h à 2h). Les services techniques sont informés de s'assurer du bon fonctionnement du groupe électrogène et de son emplacement.

VII. Délibérations :

-Tarifs 2023 : Il indique aux conseillers les tarifs actuels et ceux de l'Espace Philippe Maintenié, il demande aux conseillers s'ils souhaitent maintenir les tarifs. Ils approuvent. Rémi demande si la nouvelle société de ménage est satisfaisante, le maire répond oui.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Suppression de poste d'adjoint d'animation suite à avancement de grade

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Taxe d'aménagement : Maire indique que la taxe d'aménagement (3 % taux communal non changé) sur les constructions nouvelles (part départementale et part commune). Cette taxe serait reversée à la CCBDP et non plus aux communes. La commission mixte paritaire (mise au point entre sénat et assemblée) a décidé que cette réforme serait reportée, la loi ancienne continuerait, il convient donc de prendre la délibération de transfert de la taxe au taux de 0 %.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

-Reconduction d'un quart des crédits d'investissement pour l'année 2023 : Il explique que nous ne faisons pas de restes à réaliser mais une reconduction de quart de crédits.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ

VIII. Prévision de rencontre Parc des Baronnie :

Rencontre le vendredi 17 février avec Mme Nicole PELOUX (présidente parc régional parc baronnies) et Mme Emilie RUIN (services généraux du parc).

IX. Questions diverses :

- Mme Monnier informe d'un problème d'eau chaude aux sanitaires de l'Espace Philippe Maintenié
- 33 enfants à la cantine en novembre

Prévision des manifestations à venir :

-Traversée de la Drôme à vélo : le maire a répondu qu'il n'y aurait peut-être pas le camping et les douches.

-Chasse : achat d'un bac d'équarrissage de stockage hermétique (fermé à clé), l'association demande de le mettre à la station d'épuration. Les conseillers approuvent.

- M. Maintenié demande des nouvelles de l'acquisition du tracteur, le maire indique que l'ancien tracteur est à la SOMAAF pour l'ajustement de l'épareuse.

Le paiement a été effectué et il sera récupéré très prochainement. Il donne quelques indications sur les opérations comptables d'acquisition et de cession de l'ancien tracteur.

-Vœux du maire : le 6 janvier 2023. Mme Monnier dit qu'elle ne pourra pas être présente.

- Goûter des aînés : Le délai de janvier est trop court, tous s'entendent pour le reporter plus tard.

- Pot du personnel : le buffet sera fait par l'Ayguillette, le maire demande aux conseillers s'ils seront présents.

PROCHAIN CONSEIL : le mardi 24 janvier 2023 à 19h15